

MANDEMENT

DE

MONSEIGNEUR E.-A. TASCHEREAU

ARCHEVÊQUE DE QUÉBEC

PROMULGUANT UNE ENCYCLIQUE DE NOTRE SAINT
PÈRE LE PAPE LÉON XIII, SUR L'ŒUVRE DE
LA PROPAGATION DE LA FOI

ELZEAR-ALEXANDRE TASCHEREAU,

Par la grâce de Dieu et du Siège Apostolique, Archevêque de Québec, Assistant au Trône Pontifical,

Au Clergé Séculier et Régulier, aux Communautés Religieuses et à tous les Fidèles de l'Archidiocèse de Québec, Salut et Bénédiction en Notre Seigneur.

Nous nous faisons un devoir, Nos TRÈS CHERS FRÈRES, de vous communiquer une encyclique de notre saint Père le Pape Léon XIII, ayant pour but de ranimer dans tout le monde catholique le zèle des fidèles en faveur de la belle et importante œuvre de la PROPAGATION DE LA FOI. Comme ce document doit vous être lu à la suite de notre présente lettre pastorale, nous n'avons pas besoin de vous exposer nous-même au long